

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actuellegales.fr.

Marchés publics

Procédure formalisée

Commune de Cabourg

Prestations d'organisation des opérations d'emballage, manutention, convoiement, installation et transport d'oeuvres d'art

PROCÉDURE OUVERTE

Section : Identification de l'acheteur :
Nom complet de l'acheteur : commune de Cabourg.
Número national d'identification : 21140117900018.
Adresse : place Bruno-Coquatrix, BP 5, 14390 Cabourg.
Adresse internet de l'acheteur : <https://www.cabourg.fr/>
Code NUTS par zone : FRD11.
Contact : Laura Quéré, 02 31 28 88 88, marches.publics@cabourg.fr
URL du profil acheteur/de l'annonce : <https://demat.centraledesmarchés.com/7081919>
URL des documents : <https://demat.centraledesmarchés.com/7081919>
URL de présentation : <https://demat.centraledesmarchés.com/7081919>

Section : Activité de l'organisme :
Activité(s) : services généraux des administrations publiques.
Section : Description du marché :
Intitulé du marché : prestations d'organisation des opérations d'emballage, manutention, convoiement, installation et transport d'oeuvres d'art.
Code CPV principal : 60000000-8.
Type de marché : services.

Description succincte du marché : prestations d'organisation des opérations d'emballage, manutention, convoiement, installation et transport d'oeuvres d'art.
Section : Conditions de marché :
Forme juridique du soumissionnaire donnée : non renseigné.
Commande en ligne : non.

Facturation en ligne : obligatoire.
Paiement en ligne : oui.

Section : Informations sur la procédure :
Type de procédure : ouverte.
Procédure accélérée : non.

Section : Technique d'achat :
Accord-cadre : accord-cadre, sans remise en concurrence.
Nombre de maximum de participants à l'accord cadre : 1.
Système d'acquisition dynamique : aucun.

Enchère électronique : non.
Section : Lots :
Marché alloti : non.

Lot 1 : prestations d'organisation des opérations d'emballage, manutention, convoiement, installation et transport d'oeuvres d'art.

Description du lot : prestations d'organisation des opérations d'emballage, manutention, convoiement, installation et transport d'oeuvres d'art.

Code CPV :
Principal : 60000000-8.
Critères d'attribution :
Critère de prix :

1 : pondération : 40, prix des prestations.
Critère de qualité :

1 : pondération : 60, valeur technique.
Des variantes seront prises en considération : non.

Options : non.
Durée du marché : 36 mois.

Programme financé par des fonds communautaires : non.
Critères de sélection : les critères mentionnés dans les documents de consultation.

Section : Conditions de délais :
Date limite de remise des offres : 15 septembre 2025 à 12 h 00.
Délai minimum de validité des offres : pendant 4 mois.

Section : Informations particulières :
Documents à accès restreint : non.
Présentation électronique : requise.
Langue de présentation : français.

Section : Critères d'exclusion :
Source des motifs d'exclusion : document de marché.
Section : Procédure de recours :

Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Caen, 3, rue Arthur-Leduc, à l'attention de tribunal administratif de Caen, F-14050 Caen, tél. (+33) 2 31 70 72 72.

E-mail : greffe.ta-caen@juradm.fr
Code d'identification national : 17140005400010.
Adresse internet : <https://caen.tribunal-administratif.fr/>

Description des délais d'introduction des procédures de recours : voir RC.
Section : Autres informations :
Accord sur les marchés publics : non.

Justice

Le syndicat ne plaide pas à la place du salarié

Un salarié ne doit pas compter sur un syndicat pour porter en justice sa réclamation personnelle et il n'a pas, de son côté, le droit de confier cette mission à un syndicat.

Un syndicat ne peut agir que dans son propre intérêt ou dans un intérêt collectif, a rappelé la Cour de cassation.

Lui permettre d'agir au nom de salariés individuels pour qu'ils obtiennent un avantage serait contraire au principe de liberté individuelle qui réserve au justiciable la liberté personnelle d'agir ou non en justice.

Le syndicat peut faire reconnaître l'irrégularité commise au regard de la loi, d'un règlement ou d'une convention, ou encore au regard du principe d'égalité en l'espèce, et il peut demander des dommages-intérêts pour l'atteinte portée à l'intérêt collectif de la profession ou encore qu'il soit mis fin à l'irrégularité, mais rien de plus.

Il ne peut pas réclamer au juge de condamner l'entreprise à régulariser la situation de chacun.

(Cass. Soc, 22.11.2023, Z 22-14.807).

Avis administratifs

Commune de CABOURG Projet de modification n°1 du Site Patrimonial Remarquable 1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé que, par arrêté municipal n° 25/682, le maire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à la modification n° 1 du SPR, dans le but de préciser des dispositions du règlement écrit et graphique, d'actualiser les dispositions réglementaires en termes de préservation de l'environnement et d'intégrer une charte des commerçants afin d'assurer une cohérence esthétique des enseignes.

Cette enquête publique se déroulera pendant 33 jours consécutifs du 25 août 2025 à 9 h 00 jusqu'au 26 septembre 2025 à 18 h 00.

Des informations peuvent être demandées au responsable du projet Mme Jeanne Miette, responsable du Pôle Urbanisme et des Grands Projets de la Ville de Cabourg (02 31 28 88 88).

Ont été désignés par le tribunal administratif de Caen : M. Alain Bougrat en qualité de commissaire enquêteur et Mme Véronique Mathieu, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête, en version papier, à l'accueil de la mairie, place Bruno Coquatrix aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir, du lundi de 8 h 15 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, le mardi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00, le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00. Le dossier sera également consultable sur le site de la commune www.cabourg.fr, ainsi que sur la <https://www.registre-dematerialise.fr/6538>

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, soit :

- sur le registre d'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture, à l'accueil de la mairie Place Bruno Coquatrix,
- par courrier électronique sur la plateforme : <https://www.registre-dematerialise.fr/6538>
- par courrier postal adressé au commissaire enquêteur, place Bruno Coquatrix, 14390 Cabourg.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public lors de permanences tenues en mairie, les :

- le lundi 25 août 2025, de 9 h 00 à 11 h 00,
- le mercredi 27 août 2025, de 9 h 00 à 12 h 00,
- le vendredi 29 août 2025, de 16 h 00 à 18 h 00,
- le mercredi 10 septembre 2025, de 9 h 00 à 11 h 00,
- le vendredi 26 septembre 2025, de 15 h 00 à 18 h 00.

Après l'enquête publique, le projet de modification n° 1 du SPR, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie un mois après la date de clôture de l'enquête pour une durée d'un an, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Vie des sociétés

STELLARUM

SAS au capital de 2 000 euros
Siège social : 4, rue Alphonse Lenauld
14880 COLLEVILLE-MONTGOMERY
RCS Caen 913 097 259

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'assemblée générale extraordinaire du 13 juin 2025 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 1er août 2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. Michel Khomenko, demeurant 4, rue Alphonse Lenauld, 14880 Colleville-Montgomery et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce Caen.

Michel KHOMENKO.

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1er août 2025, à Perrières.

Dénomination : Holding Familiale Piednoël.
Forme : société civile.

Objet : la propriété, la détention, la gestion de valeurs mobilières, la prise de participation dans toutes les sociétés de quelque nature que ce soit. La prestation de services administratifs, de gestion ou autres au profit des filiales.

Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 100 000 euros.
Montant des apports en numéraire : 100 000 euros.

Cession de parts et agrément : les parts sociales ne peuvent être cédées, quelle que soit la qualité du cessionnaire qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Siège social : 4, impasse des Roches, 14170 Perrières.

La société sera immatriculée au RCS Caen.

Gérants : M. Théo Piednoël, demeurant 4, impasse des Roches, 14170 Perrières et Mme Marine Marie, épouse Piednoël, demeurant 4, impasse des Roches, 14170 Perrières.

Pour avis
La Gérance.

Immobilier

Obstruer un jour de souffrance n'est pas un droit absolu

Un jour de souffrance ouvert dans un mur en limite de propriété n'est pas un droit acquis, mais le voisin n'a pas pour autant le droit de le boucher sans formalités, a jugé la Cour de cassation.

L'obstruction constitue un trouble anormal de voisinage justifiant une indemnité si elle excède les inconvénients normaux.

La perte de lumière et d'aération d'une pièce est considérée comme excédant ces inconvénients.(Cass. Civ 3, 3.10.2024, U 23-11.448)

PHARMACIE DU BESSIN

Selas
Capital : 465 120 euros
Siège social : boulevard d'Eindhoven
Centre Commercial Carrefour
14400 BAYEUX
792 231 185 RCS Caen

PRÉSIDENTIE

Suivant PV AGE du 23 juin 2025 et PV de constatation du 31 juillet 2025, Mme Marion Marie, demeurant à Caen (14000), 35, rue du Puits-Picard, a été nommée en qualité de présidente de la société à compter du 1er août 2025, pour une durée indéterminée, en remplacement de M. Nicolas Cambrai, démissionnaire.

Il a également été décidé de modifier l'adresse du siège social, sans transfert, à Bayeux (14400), 5, route de Vaux-sur-Aure, Centre Commercial Carrefour, à compter du 1er août 2025.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Caen.

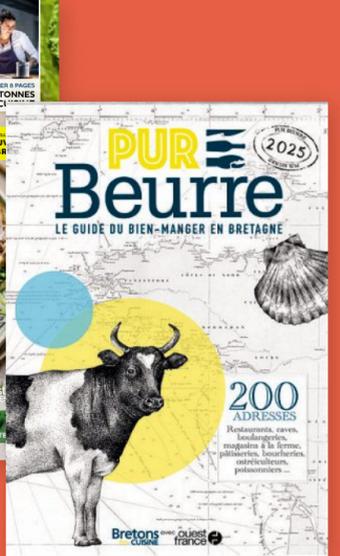
Pour avis
La Présidence.

Notre territoire
UN SERVICE 100% GRATUIT

NOTRE-TERRITOIRE.COM
SOYEZ LE 1^{ER} INFORMÉ DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT PRÈS DE CHEZ VOUS OU N'IMPORTE OÙ EN FRANCE!

Le site qui rassemble tous les avis d'enquêtes publiques.

Bretons en CUISINE



5€10 / parution

Soit 45,90€ par an

6 numéros + 3 hors-séries = 9 parutions par an (dont le hors-série Pur Beurre)

Durée libre, sans engagement.

Pur Beurre

Le guide du bien-manger en Bretagne

Tarif réservé aux abonnés du journal

Gagnez du temps : <https://magabo.fr/becpla>



Profitez de cette offre, flashez-moi !

Renvoyez le coupon sans affranchir à : Service Clients - Libre Réponse 15348 - 35099 Rennes Cedex 9

02 99 32 66 66 du lundi au vendredi de 8h à 18h (prix d'un appel local) - S2410PBC - Choix 1 - S2410PBC - Choix 2

Oui, je souhaite profiter de cette offre papier*

Je souhaite profiter de l'Offre sans engagement à 5,10€ par parution au lieu de 5,90€. Je reçois mes magazines et mes hors-séries. Paiement par prélèvement automatique sécurisé sans engagement. C2410PBC - Choix 1

Je préfère souscrire à l'Offre 1 an pour 49,90€ au lieu de 60,10€. Je reçois : 9 magazines, 3 hors-séries. Paiement par chèque à l'ordre de Ouest-France Bretons en Cuisine. C2410PBC - Choix 2

Mes coordonnées Mme M.

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tél. de préférence mobile

Email

Email indispensable pour recevoir chaque mercredi et vendredi les newsletters de Bretons en Cuisine.

Je choisis le paiement par prélèvement, facile et sécurisé Mme M.

Désignation du compte à débiter

N° IBAN

Nom et adresse du créancier

Bretons en Cuisine - Société Ouest-France - 10, rue du Breil - 35051 Rennes Cedex 9

N'oubliez pas de signer votre mandat et d'y joindre un relevé d'identité bancaire. Type de paiement : récurrent

Fait à

Le

Signature obligatoire

Je choisis le paiement par chèque

J'envoie un chèque bancaire ou postal d'un montant de 49,90€ à l'ordre de Ouest-France Bretons en Cuisine.

* Voir conditions sur magabo.fr/becpla

Les données personnelles recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique et des fins de prospection commerciale et de gestion des relations commerciales avec les abonnés. Elles sont conservées 3 ans. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de ces données. Vous pouvez également vous opposer à leur traitement en vous adressant par courrier à : Service Clients - TSA 80001 35071 RENNES CEDEX. Pour toute question relative à la protection des données personnelles, vous pouvez contacter par écrit ou par mail (pdp@sipa.ouest-france.fr) notre Délégué à la Protection des Données : Protection des Données Personnelles - SIPA Ouest-France - ZI Rennes Sud-Est - 10 rue du Breil - 35051 Rennes cedex 9

Société « Ouest-France »
S.A. à Directeur et Conseil de Surveillance
au capital de 300 000 €.

Siège social : 10 rue du Breil - 35000 Rennes
Tél. 02 99 32 60 00
www.ouest-france.fr

Adresse postale : 10 rue du Breil
35051 Rennes cedex 9

Rédaction de Paris :
91 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00

Fondateur : M. Paul Hutin Desgrées.
Cofondateur : M. François Desgrées du Loué.
Fondateur de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste : M. François Régis Hutin.

Directeur de la publication :
M. François-Xavier Lefranc.

Rédacteurs en chef :
M. Philippe Boissonnat,
Mme Laetitia Greffié,
M. Sébastien Grosmaître.

Membres du Directoire :
MM. François-Xavier Lefranc, Président,
Fabrice Bazard, Directeur Général,
Mme Maud Lévrier, M. Olivier Porte.

Membres du Conseil de Surveillance :
MM. David Guiraud, Président,
Mmes Christine Blanc-Patin, Vice-Présidente
Valérie Cottereau, Elsa Da Costa,
Annabel Desgrées du Loué,
Laurence Méhaignerne,
MM. Pierre Charpentier, Denis Boissard,
Thierry Maillard.
SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou,
Association Ouest-France Solidarité représentée
par M. Paul Hutin.

Principale associée : SIPA
(Société d'investissements et de participations).
SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste,
association loi 1901, dont le Conseil d'Administration est composé de
MM. David Guiraud, Président; Bertrand Badré,
Olivier Bonsart, Denis Boissard, Christophe Hutin,
Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou,
Gabriel Petitpont, Mmes Christine Blanc Patin,
Annabel Desgrées du Loué,
Laurence Méhaignerne, Dominique Quinio,
Marie-Trinité Touffet.

Abonnement
Retrouvez nos offres sur abo.ouest-france.fr
Tarif 1 an : 462 €

Une question sur votre abonnement ?
Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 18h au 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé).
Vous pouvez aussi gérer votre abonnement sur moncompte.ouest-france.fr

Publicité extralocale : 366 SAS
Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr

Publicité locale :
Additi média
Tél. 02 19 29 04 27. additimedia.fr

Commission paritaire n° 0625 C 86666
N° ISSN : 0999-2138.

Impression : Ouest-France, 10 rue du Breil,
35051 Rennes cedex 9.
Parc d'activité de Tournebride,
44118 La Chevrolière.

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse,
Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni.
Taux moyen de fibres recyclées : 90,42 %.
Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Tirage du mardi 5 août 2025 :
435 809

Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502